

la moyenne du nombre d'employés à gages subit toutefois l'influence des fluctuations de l'activité industrielle. La diminution en volume de production comparée à la diminution en nombre d'employés à gages depuis 1929 est réellement beaucoup plus grande que le 0.4 p.c. mentionné ci-dessus. Le fait lui-même se trouve oblitéré par les changements suivants de procédure: premièrement, la forte diminution en nombre des employés à gages en 1931 n'est pas entièrement attribuable au déclin de la production manufacturière. La diminution est due en partie au changement de méthode dans le calcul de la moyenne de l'emploi annuel. Entre 1925 et 1930, la moyenne était obtenue en faisant la somme des moyennes de chaque établissement basées sur le nombre de mois d'activité et non pas en divisant par douze la somme de l'emploi. Par exemple, si un établissement était en activité seulement trois mois de l'année et employait 100 personnes le premier mois, 125 le deuxième et 75 le troisième mois, sa moyenne d'emploi annuel était supposé être $(300 \div 3)$, tout comme un autre établissement qui aurait été en opération toute l'année avec un emploi moyen de 100 personnes par mois, mais en 1931 cette méthode a été changée et on lui a substitué la division par 12 des chiffres globaux de l'emploi mensuel. Comme résultat, l'emploi annuel dans des industries saisonnières comme les conserveries de fruits ou de légumes ou les scieries se trouve considérablement diminué en nombre. Deuxièmement, avant 1931 les propriétaires d'établissement travaillant comme ouvriers ordinaires, tels que les petits boulangers, les petits scieurs de bois, les petits meuniers, etc., étaient comptés comme employés à gages. En 1931 ces petits propriétaires ont dû se déclarer comme employés à salaire. En faisant une marge pour ces changements on trouvera qu'en 1931 aussi le nombre d'employés à salaire a diminué moins que le volume de la production.

Les chiffres au tableau 5 indiquent que les diminutions du volume de production se rapportent à tous les groupes industriels. Comparativement à 1929, la sidérurgie accuse en 1932 un fléchissement de 58.8 p.c.; viennent ensuite: les produits métallodiques 41.8 p.c., les industries diverses 39.9 p.c., la transformation du bois et du papier 31.6 p.c., les ouvrages en métaux autres que le fer 27.6 p.c., les produits végétaux 24.0 p.c., les produits chimiques et leurs dérivés 22.2 p.c., les produits textiles 13.3 p.c. et les produits animaux 12.8 p.c.

L'analyse des changements affectant le volume de production révèle certains facteurs de haut intérêt si on se sert de la classification selon la destination ou l'usage des produits. Comparativement à 1929, le groupe des produits alimentaires accuse un fléchissement de 9.9 p.c. et la production du vêtement 18.8 p.c. Le groupe "véhicules et embarcations", groupe formé presque exclusivement par les industries de l'automobile et des bandages en caoutchouc, enregistre une diminution de 60.2 p.c., qui est la plus forte de toutes. Le matériel de production et l'outillage industriel accusent des pertes respectives de 39.9 p.c. et 41.6 p.c., ce qui est dû au ralentissement industriel général. Le meuble enregistre un déclin de 34.7 p.c., les utilités personnelles 30.7 p.c., le groupe "liqueurs et tabacs" 27.5 p.c. et les livres et papeterie 2.9 p.c. Le groupe des utilités personnelles accuse un déclin qui toutefois peut donner lieu à des imprécisions. L'industrie des instruments de musique, par exemple, qui est comprise sous cette rubrique, est en voie de déclin depuis quelques années avec la diminution continue de la production de pianos, de phonographes et de disques. Les jeux de radio, article le plus important parmi les instruments de musique, sont maintenant fabriqués par l'industrie des appareils électriques. Cette dernière se classe cependant sous la rubrique de l'outillage industriel puisque celui-ci constitue la plus large part du rendement de cette industrie.